

l'adoption d'un drapeau en particulier, nous disions que les Canadiens se conduisent comme des enfants. Tel n'est pas le cas.

Une voix: Six heures.

M. Jones: Je dois signaler à tous les honorables députés que cette question, qui touche aux émotions fondamentales de toute la population canadienne, n'est pas une question qu'on peut traiter à la légère et considérer comme puérile.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Pickersgill: Avant que vous quittiez le fauteuil, monsieur l'Orateur, puis-je demander au leader de la Chambre quels sont les travaux que le gouvernement propose pour demain et vendredi?

L'hon. M. Churchill: Demain, nous commencerons par la troisième lecture des bills n°s C-4, C-71 et C-49. Viendront ensuite la résolution inscrite au nom du ministre du Travail, le n° 28 du *Feuilleton* d'aujourd'hui, concernant les ajustements de la main-d'œuvre etc.; le bill n° C-70, au nom du ministre du Travail, concernant la sécurité des personnes.

L'hon. M. Pickersgill: Quel numéro est-ce?

L'hon. M. Churchill: C'est le n° 14 du *Feuilleton* d'aujourd'hui. Si ces mesures sont adoptées rapidement, nous reviendrons aux deux résolutions inscrites au nom du ministre de la Justice, soit le n° 23 du *Feuilleton* d'aujourd'hui portant sur la modification de la loi sur les juges et le n° 24 portant sur la modification de la loi sur l'Amirauté. Je l'annoncerai demain de façon précise et définitive, car je ne puis le promettre de façon absolue ce soir, mais je crois que vendredi nous commencerons par la résolution inscrite au nom du ministre des Finances concernant l'Office national de développement économique.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre n'a-t-il pas prévu la reprise du débat sur le bill n° C-81 qui était si urgent il y a quelques semaines?

L'hon. M. Churchill: Nous l'annoncerons en temps voulu, monsieur l'Orateur.

(A six heures et deux minutes, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)